

AD du 30 novembre 2023 – PROJET

jeudi 30 novembre 2023 • 19:30 – 21:00 | Albeuve | **Assemblée des délégués**

1 Ouverture de la séance, accueil et contrôle des présences

Le président ouvre la séance à 19h35. Il remercie la commune de Haut-Intyamon pour son accueil. Il passe la parole au syndic Boris Fringeli pour un mot de bienvenue et une brève présentation de sa commune.

Présences: 22 communes sur 25 qui représentent 109 voix sur 116. La majorité absolue est fixée à 55 voix (après consultation de la liste définitive des présences, d'où une légère différence par rapport à ce qui a été annoncé en assemblée – 20 communes pour 103 voix)

Président de l'assemblée et Préfet de la Gruyère: Vincent Bosson

Vice-président de l'assemblée: Pierre Lombardo

Délégués communaux:

- Bas-Intyamon: Anne-Marie Seydoux
- Botterens: Yanaelle Sciboz
- Broc: Isabelle Sudan (remplace Suzanna Sciboz, excusée)
- Bulle: Nicole Jacqueroūd (remplace Nicolas Pasquier, excusé)
- Châtel-sur-Montsalvens: Eric Barras
- Corbières: Christine Borcard
- Crésuz: Carole Pythoud
- Echarlens: Lucas Grandjean
- **Grandvillard: Victor Beaud absent**
- Gruyères: Justine Catillaz
- Hauteville: Yannick Ecoffey (remplace Bernard Bapst)
- Haut-Intyamon: Marc Beaud (remplace Corine Sigrist)
- **Jaun: Tanja Buchs excusée**
- **Marsens: Gillian Simpson excusée**
- Morlon: Laura Pasquier
- Le Pâquier: Laurence Corminbœuf
- Pont-en-Ogoz: Pierre Justin Morard remplace Virginie Fragnière-Charrière, excusée
- Pont-la-Ville: Valérie Bapst
- Riaz: Anne Favre-Morand
- La Roche: Claude Raemy
- Sâles: Isabelle Seydoux
- Sorens: Guillaume Chassot
- Val-de-Charmey: Gabriella Richoz
- Vaulruz: Claude Bovigny
- Vuadens: Emmanuel Romanens

Comité:

- Marie-France Roth Pasquier
- Patrick Audemars

- Jean-François Suys
- Pierre Justin Morard
- Stéphane Baechler
- Boris Fringeli
- **Kirthana Wickramasingam, Nicolas Wyssmueller et Christophe Revaz sont excusés**

Commission Culture:

- Serge Castella
- Isabelle Sudan
- **Serge Rossier, Emmanuel Dayer et Nicolas Wyssmueller sont excusés**

Commission Enfance & Jeunesse:

- Marie-France Roth Pasquier
- Patrick Audemars
- Jérémie Guillaume
- Guillaume Chassot
- Pascal Pernet
- Thérèse Anatra Luchinger
- **Brian Hofer et Maverick Frossard sont absents**

Commission financière:

- Christian Grandjean
- Frédéric Pochon
- **Karine Kilchoer et Maxime Pasquier sont excusés**

Invités:

- Rute Ruaz, secrétaire Option Gruyère
- Jean Godel, coordinateur Option Gruyère
- Sandrine Wendlinger, Ludothèque de la Gruyère
- Jessica Benattia, Ludothèque de la Gruyère

Presse:

- Yann Guerchanik, *La Gruyère* (article repris par *La Liberté*)

2 Nomination des scrutateurs·trices

Corine Sigrist (Haut-Intyamou) et Gabriella Richo (Val-de-Charmey) sont nommées scrutatrices.

3 Approbation du PV de l'assemblée des délégué·es du 17 mai 2022 (voir site internet).

Le PV est approuvé sans remarques.



4 Nomination de M. Boris Fringeli au Comité

Monsieur Boris Fringeli, syndic de Haut-Intyamou, est élu au comité à l'unanimité. Il y remplace Christine Sauterel-Doutaz, qui a démissionné du Conseil communal de Haut-Intyamou et donc également du comité d'Option Gruyère.

5 Commission Enfance&Jeunesse

5.1 Projets 2024

- D'abord la Ludothèque de la Gruyère: ses projets seront présentés dans les divers par ses représentantes.
- Pour simplifier le travail des communes et avoir une vue d'ensemble de la situation dans le district, Option Gruyère a sondé les communes sur l'idée de **coordonner l'enquête quadriennale sur les besoins en structures d'accueil extrafamilial**, enquête que leur impose la Loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE). En complément du sondage bisannuel du taux d'occupation des structures d'accueil, que mène Option Gruyère chaque 30 septembre et 31 mars, cela permettrait de fournir une image assez précise de la situation dans le district. Sur les 23 communes qui ont répondu à notre sondage au 27 novembre, 17 y sont favorables, 6 y sont opposées (raisons évoquées: autonomie communale, enquête déjà menée ou en cours, coûts de la démarche). Jean Godel précise qu'OG n'a aucune intention de marcher sur les platebandes des communes, mais qu'elle estime que les résultats seraient plus probants si le sondage était basé sur le même questionnaire. Pour ce qui est des coûts, OG part du principe que l'analyse des résultats serait prise en charge par le budget ordinaire. Il précise que depuis l'envoi de ce sondage, la nouvelle a été donnée par le SEJ que l'Etat de Fribourg avait décidé de commander une telle enquête à l'échelle des communes de tout le canton. Dès lors ce projet d'uniformisation à l'échelon régional est mis entre parenthèses.
- En partenariat avec le Service d'enfance et de la jeunesse de la Ville de Bulle, Option Gruyère se propose de créer un **site internet recensant l'offre pour les 0-25 ans déjà présente en Gruyère**. Ce site contiendrait toutes les offres en termes d'accueil, d'activités et de services pour les enfants, adolescents et jeunes adultes de la Gruyère. Il pourrait être hébergé par www.sapeg.ch (structures d'accueil de la petite enfance en Gruyère), propriété d'Option Gruyère et qui dispose déjà d'une carte interactive. D'autres possibilités restent cependant à étudier.
- De même, et à la suite de l'action d'Option Gruyère dans le cadre de la faillite des Zoubilous, se pose la question d'une **liste d'attente centralisée** des structures d'accueil extrafamilial de la Gruyère. Nous nous contentons pour l'heure de poser la question de l'opportunité d'une telle démarche.

5.2 Point de situation

- Poursuite de la mise en place et consolidation de **l'harmonisation des conditions de subventionnements des familles** dans le domaine de l'accueil extrafamilial de jour. L'entrée en vigueur de ce dispositif datant de la rentrée d'automne 2023, il s'agit pour Option Gruyère de se tenir à disposition des communes et des structures d'accueil.
- Le 17 janvier 2024, OG organise une séance de coordination avec les responsables communaux et des structures d'accueil pour la détermination du revenu déterminant des parents en vue des subventions communales. L'idée est de traiter des cas pratiques délicats afin d'établir une pratique uniforme dans tout le district.
- Point de situation sur les nouvelles structures et les demandes d'agrandissement dans le district.

6 Commission Culture

6.1 Point de situation

Parallèlement au traitement des demandes de subventions ponctuelles, Option Gruyère poursuivra son action dans le cadre des projets déjà en cours :

- Accompagner les **saisons culturelles régionales** – Option Gruyère soutient déjà la Saison culturelle CO2, la Malice, La Lisière, La Grue baroque/Claviers d'alpages. A intégrer encore : le Cantorama, la Saison des concerts, etc.
- **Groupe de travail sur la gouvernance de la Salle CO2** : lancé au printemps 2023, ce GT est chargé de simplifier et rendre plus efficace la gouvernance actuelle, qui souffre d'un effet millefeuilles. Ce GT présentera, le 20 décembre prochain, un rapport intermédiaire au préfet de la Gruyère, ceci dans le cadre de la Commission Salle CO2, dont OG est membre. Ce rapport contiendra les résultats d'une analyse SWOT menée par chacun des participants – Salle CO2, Saison culturelle CO2 et Option Gruyère. De même il offrira un comparatif entre les situations de plusieurs salles assez comparables à la Salle CO2 (le Crochetan à Monthey, Beausobre à Morges, le Reflet à Vevey et Equilibre à Fribourg). Sur cette base, le GT poursuivra ses travaux en vue de proposer une nouvelle gouvernance de la Salle CO2.
- **Accompagnement de la Saison culturelle CO2** : sa directrice Jeanne-Lucie Schmutz prépare un nouveau projet et, de par ses statuts, Option Gruyère en est de facto le partenaire privilégié. Nous l'accompagnerons donc dans ses démarches et réflexions d'ores et déjà lancées – création professionnelle, recherche de nouveaux publics, création de réseaux avec les institutions régionales et cantonales (notamment les autres salles du canton, voire de la région), accompagnement des compagnies fribourgeoises, animation culturelle, etc.
- **Casino de Granges-Paccot** . Il s'agira de donner suite à la réponse du Conseil d'Etat à notre demande d'une nouvelle convention avec le casino Barrière de Granges-Paccot. Le but de la démarche est d'obtenir du casino sa participation au financement d'activités culturelles dans l'ensemble du territoire du canton de Fribourg – territoire qui recouvre l'entier de la zone 6 selon la répartition territoriale des casinos fixée par la Commission fédérale des maisons de jeu. En substance, le Conseil d'Etat a répondu, fin août 2023, que notre demande était justifiée, qu'il tentera de négocier une nouvelle convention avec le casino, mais qu'il ne pouvait garantir une issue favorable à ses démarches. Le recours à un instrument parlementaire du Grand Conseil pourrait s'avérer nécessaire afin de fixer cette démarche dans l'agenda du Gouvernement.
- Option Gruyère a pleinement participé aux workshops du Service de la culture organisés durant le premier semestre 2023 comme première étape de la **révision totale de la Loi sur les affaires culturelles** (LAC). OG a été citée plusieurs fois comme un exemple de régionalisation durant ces ateliers. D'ailleurs, la notion de **région** est apparue dans le concept culture établi à la suite des ateliers et qui servira de base aux rédacteurs de l'avant-projet de loi. Nous prendrons également part au processus de consultation du projet de loi.

6.2 Projets 2024

- Option Gruyère poursuivra les travaux des Délégués culturels du canton de Fribourg, dont elle est membre, notamment en vue de la mise en place d'un **guichet coordonné** pour

le dépôt des demandes de subventions par les acteurs culturels. A terme, et au vu des enseignements des workshops de la révision de la LAC (point précédent), ce guichet coordonné (dépôt des demandes) pourrait aboutir à un traitement coordonné de ces demandes par les différents subventionneurs institutionnels (services de la culture des villes, des régions et du canton, Loterie romande). Une concertation qui respectera pour autant l'autonomie de chacun.

- Il s'avère nécessaire de lancer un **groupe de travail sur l'avenir de La Billetterie**, assumée à ce jour par La Gruyère Tourisme et structurellement déficitaire. Là aussi, la situation est complexe, la structure de l'ensemble peu lisible, avec plusieurs acteurs impliqués et des flux décisionnels multiples, pas de document de base statuant clairement qui fait quoi avec quel argent. Il s'agira donc d'assainir cette situation. Option Gruyère est impliquée via le site www.bulledeculture.ch.
- Enfin, pour en revenir à la mission de base d'Option Gruyère en matière culturelle (le développement de l'activité culturelle), il s'agira de réfléchir à l'opportunité de lancer un **projet culturel à l'échelon du district**. Option Gruyère ne pouvant officier elle-même comme porteuse de projet et n'ayant pas les moyens financiers ni humains pour organiser un appel à projets, il faudrait plutôt parler de préparer les conditions favorables à l'éclosion d'un tel événement.

7 Budget 2024

7.1 Présentation

Jean Godel présente le budget 2024. Il présente une légère hausse de 0,4% tant des recettes que des dépenses et est équilibré. Il explique l'adaptation des montants de différents postes aux charges en fonction de l'expérience de 2023, première année complète de fonctionnement. Notamment l'adaptation du poste de Rute Ruaz rendu nécessaire par le travail - sous-estimé à la naissance d'Option Gruyère - de suivi de l'harmonisation des conditions de subventionnement en matière de petite enfance, le suivi des demandes d'agrandissement ou de création de nouvelles crèches et les relations avec le SEJ. Le comité a décidé de tenir compte de cette réalité du terrain en portant de 50 à 60% le poste de Rute Ruaz avec une légère adaptation de son salaire.

Grâce à la baisse des charges administratives, les montants alloués au soutien aux projets culture et petite enfance&jeunesse ont pu être légèrement adaptés à la hausse.

7.2 Préavis de la Commission financière

Christian Grandjean, président de la Commission financière, lit le préavis de cette dernière (ci-après) qui recommande l'approbation du budget 2024.

7.3 Approbation par les délégué-e-s

Le syndic de Châtel-sur-Montsalvens Eric Barras demande une précision sur la participation de la commune de Bulle. Marie-France Roth Pasquier précise que la participation de Bulle augmente légèrement (au vu de l'augmentation de sa population). En conséquence, le différentiel diminue légèrement. Car le principe demeure, décidé à la naissance d'Option Gruyère, du maintien de l'ancienne contribution de Bulle en tant que commune-siège de la Salle CO2 (14 francs par habitant, soit 307'874.- à l'époque) jusqu'à ce que ce montant corresponde à 10.- par habitant.

Eric Barras se fait aussi expliquer où se trouvent les montants prévus pour les différents projets présentés. Jean Godel lui apporte les réponses.

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité.



8 Divers

8.1 Ludothèque de la Gruyère: présentation par Sandrine Wendlinger

Sandrine Wendlinger (directrice) et Jessica Benattia (présidente) présentent le projet "Place au jeu ici et ailleurs!" de la Ludothèque de la Gruyère.

Gabriella Richoz (Val-de-Charmey) demande des précisions sur le financement de l'équipement des locaux pour ce projet et du personnel. Sandrine Wendlinger explique que la ludothèque en assumera le financement, mais insiste sur la nécessité de se coordonner avec les communes intéressées, notamment en cas de demandes spécifiques de leur part. Eric Barras (Châtel-sur-Montsavens) demande à quelles conditions les familles peuvent visiter la ludothèque. Sandrine Wendlinger répond qu'elles paient une location par abonnement et que le prix de ces derniers a été revu à la hausse dès 2022. Elle ajoute qu'il sera peut-être nécessaire de mettre en place des tarifs différenciés selon les communes qui se portent partenaires ou non au projet "Place au jeu ici et ailleurs!". Jean Godel précise que le financement actuel par Option Gruyère, ajouté à celui de Bulle, ne permet pas d'atteindre les minima recommandés par la faïtière nationale des ludothèques (entre 0,75 et 1 franc par habitant). Claude Raemy (La Roche) demande des précisions sur les besoins en locaux pour ce projet. Sandrine Wendlinger parle de minimum 100 m² de plain pied. Il ne s'agit pas non plus d'avoir une salle exclusivement destinée à ce projet.

8.2 Prochaine AD

Mercredi 8 mai 2024, 19h30, à Sorens

8.3 Divers

Jean Godel annonce la nouvelle adresse d'Option Gruyère dès le 1er décembre 2023: rue de la Vudalla 24, 1630 Bulle.

Vincent Bosson félicite Marie-France Roth Pasquier pour son élection au Conseil national. Il clôt l'assemblée à 20h30.

Prochaine réunion

A définir du 29 févr. 2024

Date : jeudi 29 février 2024 • 19:30 - 21:00 • Durée : 1 heure 30 minutes • Lieu : pas défini